

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00622 Numéro SIREN : 304 688 922 Nom ou dénomination : ISERE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/010358

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/010358**
n° de gestion : **2011B00622**
n° SIREN : **304 688 922 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 28/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ISERE DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
95 Rue Clair 26750 Saint-paul-les-romans -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



802209

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Copie certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)DEPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE

28 OCT. 2019

Désignation de l'entreprise SAS ISERE DISTRIBUTION

Adresse de l'entreprise Gameux 38160 CHATTE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* Néant ☐ *

Numéro SIRET* 3 0 4 6 8 8 9 2 2 0 0 0 2 6

Exercice N clos le,
30/09/2018Brut
I

Amortissements, provisions*

Net

Capital souscrit non appelé

(I) AA

Frais d'établissement *

AB

AC

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

77 055

AG

74 846

2 208

Fonds commercial (1)

AH

49 999

AI

49 999

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisa-
tions incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

726 458

AO

344 772

381 686

Constructions

AP

18 143 634

AQ

12 613 098

5 530 536

Installations techniques, matériel et
outillage industriels

AR

2 503 777

AS

1 992 948

510 829

Autres immobilisations corporelles

AT

668 003

AU

514 095

153 908

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon
la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

1 174 056

CV

1 174 056

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

6 020

BG

6 020

Autres immobilisations financières*

BH

2 502

BI

2 502

TOTAL (II)

BJ

23 351 507

BK

15 539 760

7 811 747

Matières premières, approvisionnements

BL

21 335

BM

21 335

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

5 782 665

BU

232 610

5 550 055

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

81 773

BY

1 828

79 945

Autres créances (3)

BZ

3 390 234

CA

3 390 234

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :)

CD

1 800 000

CE

1 800 000

Disponibilités

CF

2 822 363

CG

2 822 363

Charges constatées d'avance (3)*

CH

125 127

CI

125 127

TOTAL (III)

CJ

14 023 500

CK

234 438

13 789 062

Frais d'émission d'emprunt à étaler

(IV) CW

Primes de remboursement des obligations

(V) CM

Ecart de conversion actif*

(VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

37 375 008

IA

15 774 199

21 600 809

Renvois : (1) Dont droit au bail :

49 999

(2) part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ISERE DISTRIBUTION</u>				Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 45 734)			DA	45 734
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	7 730 138
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 304 212
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	9 084 658
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	156 829
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	156 829
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 005 092
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	1 921 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 825 309
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 500 097
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 300
	Autres dettes			EA	101 022
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	12 359 321	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	21 600 809	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 968 036
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	5 092	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ISERE DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	64 556 880	FB	889	FC	64 557 769
	Production vendue { biens * services *	FD	3 868 890	FE		FF	3 868 890
		FG	1 724 838	FH		FI	1 724 838
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	70 150 609	FK	889	FL	70 151 498
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	495 978
	Autres produits (1) (11)					FQ	320 423
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	70 967 900
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	54 951 021
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(53 503)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 652 920
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 652
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 997 089
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 220 557
	Salaires et traitements*					FY	4 567 074
	Charges sociales (10)					FZ	1 304 726
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 141 325
						GB	
						GC	234 223
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	4 225
	Autres charges (12)					GF	69 022 315
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	1 945 585
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	5 724
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	34 200
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	39 924
	Total des produits financiers (V)					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	31 317
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	31 317
	Total des charges financières (VI)					GV	8 606
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	1 954 191
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ISERE DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	211 757	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	273 361	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC	25 992	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	511 111	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	93 702	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	39 233	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	162 621	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	295 556	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	215 555
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	401 558
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	463 977
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	71 518 936
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	70 214 724
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 304 212
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières							HY	204 534	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP		
		- Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							IK	8 344	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)							HX	9 219	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
	(9)	Dont transferts de charges							A1	144 760	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives				A6	obligatoires		A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
Voir état annexe								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ISERE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 21 600 809 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 304 212 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Terrains et aménagements : 8 à 20ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 6 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 12 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 6 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 258 078 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	At début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	49 999			49 999
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 625	2 431		77 056
Immobilisations incorporelles	124 624	2 431		127 055
- Terrains	726 459			726 459
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	9 611 113		2 354 144	7 256 969
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 603 317	2 350 949	67 601	10 886 665
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 425 944	99 832	21 999	2 503 777
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 564	2 013		121 577
- Matériel de transport	39 515			39 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	497 560	11 571	2 219	506 912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 023 473	2 464 364	2 445 963	22 041 874
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	947 544	265 674	39 162	1 174 056
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 912		23 389	8 523
Immobilisations financières	979 456	265 674	62 551	1 182 579
ACTIF IMMOBILISE	23 127 552	2 732 469	2 508 514	23 351 508

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 431	2 464 364	265 674	2 732 469
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 431	2 464 364	265 674	2 732 469
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2 336 114	27	2 336 141
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		109 849	62 524	172 373
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 445 963	62 551	2 508 514

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	At début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 125	9 722		74 847
Immobilisations incorporelles	65 125	9 722		74 847
- Terrains	296 274	48 498		344 772
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 286 854	304 836	1 888 484	3 703 207
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 342 028	2 635 465	67 601	8 909 892
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 044 134	193 112	244 298	1 992 948
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 825	7 854		44 679
- Matériel de transport	13 902	13 116		27 018
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	416 921	27 697	2 219	442 398
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 436 938	3 230 578	2 202 602	15 464 914
ACTIF IMMOBILISE	14 502 063	3 240 299	2 202 602	15 539 761

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 605 658 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 020		6 020
Autres	2 503		2 503
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	81 774	81 774	
Autres	3 390 235	3 390 235	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	125 127	125 127	
Total	3 605 658	3 597 136	8 523
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	23 388		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs ristournes à recevoir	213 495
Fournisseurs avoirs à recevoir	65 605
Prestations de services à recevoir	520 701
Etat produits à recevoir	235 765
Produits divers à recevoir	120 867
Banque produits à recevoir	18 552
Total	1 174 986

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 734,70 euro décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	15,24

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		22 800			22 800
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	132 700	134 029	132 700		134 029
Total	132 700	156 829	132 700		156 829
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			132 700		
Financières					
Exceptionnelles		156 829			

Provision pour charge consécutive à l'annulation de contrats fournisseurs : 123 029€

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Assurance Loc. véhicule à payer	2 332
Electricité, Eau, Chauffage à payer	44 769
Redevances à payer	469 800
Frais accessoires à payer	4 246
Fourn.fact.non parvenues	46 465
Stock Socara	308 268
Honoraires à payer	38 466
Locations à payer	223
Cotisations à payer	75 293
Entretien à payer	8 107
Maintenance à payer	7 469
Rému. d intermédiaire à payer	391
Publicité à payer	43 908
Frais de déplacements à payer	740
Frais télécom. à payer	8 143
Intérêts courus à payer	4 902
Intérêts s/ c/c à payer	21 424
Congés à payer	255 053
Provision 13ème mois	199 414
Provision prime de bilan	139 140
Participation salariés	132 668
Intéressement salariés	268 890
Personnel indemnités à payer	9 086
Org. soc. charges s/ congés payés	89 307
Charges sociales prime de bilan	48 699
Forfait social	80 312
Charges sociales s/ indem. CCD	3 180
Charges sociales à payer	1 295
Taxe publicité à payer	9 597
CET à payer	44 671
Taxe foncière à payer	228 003
TVS à payer	2 492
Etat formation continue	42 341
Etat effort construction	37 595
Etat taxe apprentissage	26 137
Etat organic	58 241
Etat taxe grande surface	83 600
Etat taxe handicapés	13 277
Total	2 857 944

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca assurances	5 666		
Fournitures d avance	9 068		
Cca location	3 543		
Fournitures entretien d avance	4 144		
Cca maintenance	16 166		
Cca honoraires	1 650		
Cca publicité	28 484		
Taxes d avances	47 100		
Médecine du travail d avance	5 433		
Cca cotisations	375		
Cca cotisations ACDLEC	3 499		
Total	125 127		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 8 344 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 575	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	650	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	39 233	
Amortissements des immobilisations	5 792	
Provisions litiges fournisseurs	123 029	
Engagement parrainage Maridis	25 823	
Provision litiges prud'hommes	37 800	
Provision contrôle Urssaf	11 000	
Ch. sur ex. antérieurs : régul fournisseurs	4 912	
Ch. sur ex. antérieurs : régul frais généraux	3 442	
Ch. sur ex. antérieurs : régul clients	413	
Ch. sur ex. antérieurs : régul charges sociales	10 539	
Ch. sur ex. antérieurs : régul remboursement prêt	11 432	
Ch. sur ex. antérieurs : régul provision	14 437	
Ch. sur ex. antérieurs : autres ch. exceptionnelles	2 481	
Autres pdts exceptionnels		168
Produits des cessions des immob.corp.		3 950
Produits des cessions de titres		269 412
Régularisations fournisseurs		424
Régularisations clients		994
Pdts sur ex. antérieurs : rembt cspe		112 148
Pdts sur ex. antérieurs : regul provision		41 000
Pdts sur ex. antérieurs : regul compte de tiers		39 232
Pdts sur ex. antérieurs : regul fournisseurs		13 629
Pdts sur ex. antérieurs : regul frais généraux		4 249
Pdts sur ex. antérieurs : autres pdts exceptionnels		82
Reprise dépréciation compte courant		25 823
TOTAL	295 557	511 112

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 696 114	332 725	1 363 389
+ Résultat exceptionnel	215 555	-306	215 861
- Participations des salariés	401 558	126 521	275 037
Résultat comptable	1 510 111	205 899	1 304 212
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 128 500 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	458 927
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	458 927
C. Débits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	128 500
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1996, la société SAS ISERE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MARCELLINDIS, 95 rue Clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 196 personnes dont 2 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	171	
Ouvriers		
Total	196	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	3 746 419
<i>Quote-part de passif</i>	261 490
Avals et cautions	4 007 909
Engagements en matière de pensions	278 616
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 286 525
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 278 616 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

ISERE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 45 734,71 Euros
Siège social : 95 Rue Clair
26750 SAINT PAUL LES ROMANS

R.C.S. : 304 688 922 RCS ROMANS
SIRET : 304 688 922 00034

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2018)

* Réserve Ordinaire : 1 304 212,37 euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
30/09/2015	295 €	295 € (soit un montant global de 1 475 €)	295 € (soit un montant global de 883 525 €)
30/09/2016	295 €	295 € (soit un montant global de 1 475 €)	295 € (soit un montant global de 883 525 €)
30/09/2017	295 €	295 € (soit un montant global de 1 475 €)	295 € (soit un montant global de 883 525 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Réserve Ordinaire : 1 304 212,37 euros

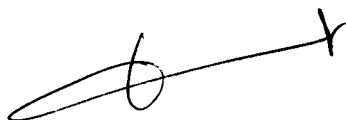
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI <i>(personnes physiques)</i>	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI <i>(personnes morales)</i>
30/09/2015	295 €	295 € (soit un montant global de 1 475 €)	295 € (soit un montant global de 883 525 €)
30/09/2016	295 €	295 € (soit un montant global de 1 475 €)	295 € (soit un montant global de 883 525 €)
30/09/2017	295 €	295 € (soit un montant global de 1 475 €)	295 € (soit un montant global de 883 525 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

copie certifiée conforme

LA PRESIDENTE



ISERE DISTRIBUTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018

ISERE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 45 735 €

Siège social : 95 rue Clair

26 750 SAINT PAUL LES ROMANS

RCS : ROMANS 304 688 922

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société ISERE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ISERE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des engagements financiers de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

ISERE
DISTRIBUTION
Comptes Annuels
Exercice clos le
30/09/2018

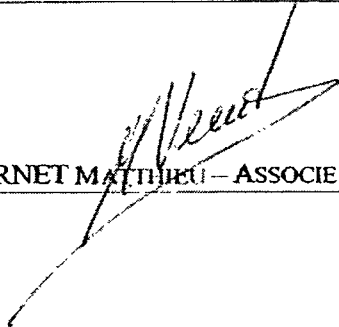
collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VALENCE, le 06 mars 2019.

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS & SEFCO


AUBERT PHILIPPE - ASSOCIE
VERNET MATTHIEU - ASSOCIE

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	77 056	74 847	2 209	9 499
Fonds commercial (1)	49 999		49 999	49 999
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	726 459	344 772	381 686	430 184
Constructions	18 143 634	12 613 098	5 530 536	6 585 548
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 503 777	1 992 948	510 829	381 811
Autres immobilisations corporelles	668 004	514 095	153 908	188 991
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 174 056		1 174 056	916 466
Créances rattachées aux participations				31 079
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 020		6 020	29 409
Autres immobilisations financières	2 503		2 503	2 503
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 351 508	15 539 761	7 811 747	8 625 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	21 336		21 336	23 989
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 782 665	232 610	5 550 055	5 512 121
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	81 774	1 828	79 946	155 333
Autres créances	3 390 235		3 390 235	1 968 912
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 800 000		1 800 000	1 800 000
Disponibilités	2 822 364		2 822 364	2 308 035
Charges constatées d'avance (3)	125 127		125 127	95 355
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 023 500	234 438	13 789 062	11 863 744
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 375 008	15 774 199	21 600 809	20 489 233
(1) Dont droit au bail			49 999	49 999
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 735	45 735
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 573	4 573
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 730 138	7 251 676
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 304 212	1 363 463
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 084 659	8 665 446
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	156 829	132 700
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	156 829	132 700
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 005 093	3 656 885
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 921 499	1 286 071
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 825 310	4 274 560
Dettes fiscales et sociales	2 500 097	2 370 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 300	
Autres dettes	101 023	103 198
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	12 359 321	11 691 087
TOTAL GENERAL	21 600 809	20 489 233
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 000 000	11 691 087
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 359 321	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 093	4 600
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS ISERE DISTRIBUTION

Comptes Annuels

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	64 557 770	64 538 690
Production vendue (biens)	3 868 890	3 608 151
Production vendue (services)	1 724 839	1 037 195
Chiffre d'affaires net	70 151 499	69 184 036
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>889</i>	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	495 978	494 283
Autres produits	320 424	1 842
Total I	70 967 901	69 680 161
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	54 951 022	52 890 965
Variations de stock	-53 503	610 707
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 652 920	1 200 336
Variations de stock	2 653	-1 831
Autres achats et charges externes (a)	3 997 090	4 042 301
Impôts, taxes et versements assimilés	1 220 558	1 309 275
Salaires et traitements	4 567 075	4 919 824
Charges sociales	1 304 726	1 216 885
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 141 325	1 253 856
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	234 224	218 705
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		103 528
Autres charges	4 226	12 960
Total II	69 022 315	67 777 512
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 945 586	1 902 649
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	5 724	1 418
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	34 200	45 538
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	39 924	46 956
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	31 318	28 084
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	31 318	28 084
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 606	18 872
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 954 192	1 921 521

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	211 757	114 736
Sur opérations en capital	273 362	427
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 993	
Total produits exceptionnels (VII)	511 112	115 163
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	93 702	123 034
Sur opérations en capital	39 233	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	162 621	
Total charges exceptionnelles (VIII)	295 556	123 034
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	215 555	- 7 871
Participation des salariés aux résultats (IX)	401 558	110 672
Impôts sur les bénéfices (X)	463 977	439 516
Total des produits (I+II+V+VII)	71 518 937	69 842 280
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	70 214 724	68 478 817
BENEFICE OU PERTE	1 304 212	1 363 463
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Règles et méthodes comptables**SAS ISERE DISTRIBUTION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 21 600 809 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 304 212 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 8 à 20 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 6 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 12 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 15 ans
- * Mobilier : 8 ans



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 258 078 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation



Règles et méthodes comptables

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

- En raison d'une homogénéisation avec les comptes Leclerc, certains comptes du compte de résultat et du bilan ont été reclassés.
- Changement de méthode : l'intéressement des salariés, auparavant en compte 641500, est comptabilisé en 691100.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	49 999			49 999
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 625	2 431		77 056
Immobilisations incorporelles	124 624	2 431		127 055
- Terrains	726 459			726 459
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	9 611 113		2 354 144	7 256 969
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 603 317	2 350 949	67 601	10 886 665
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 425 944	99 832	21 999	2 503 777
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 564	2 013		121 577
- Matériel de transport	39 515			39 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	497 560	11 571	2 219	506 912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 023 473	2 464 364	2 445 963	22 041 874
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	947 544	265 674	39 162	1 174 056
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 912		23 389	8 523
Immobilisations financières	979 456	265 674	62 551	1 182 579
ACTIF IMMOBILISE	23 127 552	2 732 469	2 508 514	23 351 508

Immobilisations incorporelles

Le droit au bail figurant à l'actif "Autres postes d'immobilisations incorporelles" est comptabilisé pour 49 999€.

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 125	9 722		74 847
Immobilisations incorporelles	65 125	9 722		74 847
- Terrains	296 274	48 498		344 772
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 286 854	304 836	1 888 484	3 703 207
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 342 028	2 635 465	67 601	8 909 892
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 044 134	193 112	244 298	1 992 948
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 825	7 854		44 679
- Matériel de transport	13 902	13 116		27 018
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	416 921	27 697	2 219	442 398
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 436 938	3 230 578	2 202 602	15 464 914
ACTIF IMMOBILISE	14 502 063	3 240 299	2 202 602	15 539 761

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 605 658 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 020		6 020
Autres	2 503		2 503
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	81 774	81 774	
Autres	3 390 235	3 390 235	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	125 127	125 127	
Total	3 605 658	3 597 136	8 523
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	23 388		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs ristournes à recevoir	213 495
Fournisseurs avoirs à recevoir	65 605
Prestations de services à recevoir	520 701
Etat produits à recevoir	235 765
Produits divers à recevoir	120 867
Banque produits à recevoir	18 552
Total	1 174 986

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 734,71 euro décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	15,24

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		22 800			22 800
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	132 700	134 029	132 700		134 029
Total	132 700	156 829	132 700		156 829
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			132 700		
Financières					
Exceptionnelles		156 829			

Détail autres provisions pour risques et charges:

- Provision pour charge consécutive à l'annulation de contrats fournisseurs : 123 029€
- Provision contrôle URSSAF : 11 000€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 359 321 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 093	5 093		
- à plus de 1 an à l'origine	3 000 000	608 715	2 391 285	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34 535	34 535		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 825 310	4 825 310		
Dettes fiscales et sociales	2 500 097	2 500 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 300	6 300		
Autres dettes (**)	1 987 987	1 987 987		
Produits constatés d'avance				
Total	12 359 321	9 968 036	2 391 285	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	652 285			
(**) Dont envers les associés	167 155			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 970 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 000 000	3 000 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 000 000	3 000 000	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Assurance Loc. véhicule à payer	2 332
Electricité, Eau, Chauffage à payer	44 769
Redevances à payer	469 800
Frais accessoires à payer	4 246
Fourn.fact.non parvenues	46 465
Stock Socara	308 268
Honoraires à payer	38 466
Locations à payer	223
Cotisations à payer	75 293
Entretien à payer	8 107
Maintenance à payer	7 469
Rému. d intermédiaire à payer	391
Publicité à payer	43 908
Frais de déplacements à payer	740
Frais télécom. à payer	8 143
Intérêts courus à payer	4 902
Intérêts s/ c/c à payer	21 424
Congés à payer	255 053
Provision 13ème mois	199 414
Provision prime de bilan	139 140
Participation salariés	132 668
Intéressement salariés	268 890
Personnel indemnités à payer	9 086
Org. soc. charges s/ congés payés	89 307
Charges sociales prime de bilan	48 699
Forfait social	80 312
Charges sociales s/ indem. CCD	3 180
Charges sociales à payer	1 295
Taxe publicité à payer	9 597
CET à payer	44 671
Taxe foncière à payer	228 003
TVS à payer	2 492
Etat formation continue	42 341
Etat effort construction	37 595
Etat taxe apprentissage	26 137
Etat organie	58 241
Etat taxe grande surface	83 600
Etat taxe handicapés	13 277
Total	2 857 944



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca assurances	5 666		
Fournitures d avance	9 068		
Cca location	3 543		
Fournitures entretien d avance	4 144		
Cca maintenance	16 166		
Cca honoraires	1 650		
Cca publicité	28 484		
Taxes d avances	47 100		
Médecine du travail d avance	5 433		
Cca cotisations	375		
Cca cotisations ACDLEC	3 499		
Total	125 127		

Notes sur le compte de résultat
Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 8 344 euro

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 575	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	650	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	39 233	
Amortissements des immobilisations	5 792	
Provisions litiges fournisseurs	123 029	
Engagement parrainage Maridis	25 823	
Provision litiges prud'hommes	37 800	
Provision contrôle Urssaf	11 000	
Ch. sur ex. antérieurs : régul fournisseurs	4 912	
Ch. sur ex. antérieurs : régul frais généraux	3 442	
Ch. sur ex. antérieurs : régul clients	413	
Ch. sur ex. antérieurs : régul charges sociales	10 539	
Ch. sur ex. antérieurs : régul remboursement prêt	11 432	
Ch. sur ex. antérieurs : régul provision	14 437	
Ch. sur ex. antérieurs : autres ch. exceptionnelles	2 481	
Autres pdts exceptionnels		168
Produits des cessions des immob.corp.		3 950
Produits des cessions de titres		269 412
Régularisations fournisseurs		424
Régularisations clients		994
Pdts sur ex. antérieurs : rembt cspe		112 148
Pdts sur ex. antérieurs : regul provision		41 000
Pdts sur ex. antérieurs : regul compte de tiers		39 232
Pdts sur ex. antérieurs : regul fournisseurs		13 629
Pdts sur ex. antérieurs : regul frais généraux		4 249
Pdts sur ex. antérieurs : autres pdts exceptionnels		82
Reprise dépréciation compte courant		25 823
TOTAL	295 557	511 112

 Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 696 114	332 725	1 363 389
+ Résultat exceptionnel	215 555	-306	215 861
- Participations des salariés	401 558	126 521	275 037
Résultat comptable	1 510 111	205 899	1 304 212
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 128 500 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	458 927
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	458 927
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	128 500
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1996, la société SAS ISERE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MARCELLINDIS, 95 rue Clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 196 personnes dont 2 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	171	
Ouvriers		
Total	196	

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MARCELLINDIS

Forme : SAS

SIREN : 408047793

Au capital de : 100 000 euro

Adresse du siège social :

95 rue Clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS

Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	3 744 902
<i>Quote-part de passif</i>	261 490
Avals et cautions	4 006 392
Engagements en matière de pensions	278 616
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 285 008
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 278 616 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.